

BUREAUX: RUE NAIN, 1

ABONNEMENTS:

ROUBAIX-TOURCOING: Trois mois, 12 fr.; Six mois, 23 fr.; Un an, 44 fr. LE NORD DE LA FRANCE: Trois mois, 14 fr.; Six mois, 27 fr.; Un an, 51 fr. — L'abonnement continue, sauf avis contraire. ANNONCES: 20 centimes la ligne. RÉCLAMES: 25 centimes — On traite à forfait

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

PROPRIÉTAIRE-GERANT: A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES: A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A Lille, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée; A Paris, chez MM. Havas-Lafitte-Bullier et Cie, place de la Bourse, 8; A Bruxelles, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine et chez J.-B. PAIRON et FILS, 26, Chaussée d'Alsemberg, à Saint-Gilles-Bruxelles

Heures de départ des trains: Roubaix à Lille, 5 13, 7 18, 8 45, 9 48, 11 46, m., 12 23, 1 58, 2 39, 5 42, 6 18, 7 28, 8 28, 9 38, 11 08 s. Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 28, 7 18, 8 45, 10 18, 11 23, m., 1 20, 2 45, 5 10, 5 38, 7 18, 8 23, 10 36, 11 43 Lille à Roubaix, 5 15, 6 55, 8 22, 9 55, 11 05, 12 57, 2 22, 4 47, 5 20, 6 55, 8 00, 10 13, 11 45 Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 05, 7 10, 8 05, 9 40, 11 24, 12 15, 1 50, 3 31, 5 05, 6 07, 7 20, 8 18, 9 28, 11 00 Mouscron à Lille, 6 52, 9 22, 11 20, 11 57, 3 13, 4 47, 5 49, 7 02, 9 05 DIMANCHES ET FÊTES: Tourcoing à Mouscron, 7 27, 7 36 soir; Mouscron à Tourcoing, 8 00 soir

BOURSE DE PARIS

DU 11 NOVEMBRE	
3 0/0	61 60
4 1/2	89 00
Emprunts (5 0/0)	98 35
DU 12 NOVEMBRE	
3 0/0	61 60
4 1/2	89 00
Emprunts (5 0/0)	98 40

ROUBAIX, 12 NOVEMBRE 1874

BULLETIN DU JOUR

Les réunions des députés de la gauche ont arrêté, hier soir, les questions qui devront être posées aujourd'hui au gouvernement à la séance de la Commission de permanence.

Ces questions sont au nombre de deux: le régime de la presse, d'abord; les députés républicains protesteront contre les rigueurs dont la presse est l'objet; En second lieu le sectionnement électoral des villes.

Les mêmes députés demanderont que les élections municipales du 22 novembre aient lieu au scrutin de liste dans toutes les villes où l'on a opéré le sectionnement, parce que une condition de la loi du 11 juillet 1874, portant que dans chaque section une commission spéciale dressera la liste électorale, n'a pas été remplie.

La Gazette des Tribunaux raconte comme il suit la nouvelle manifestation qui a eu lieu hier à l'école de médecine, au cours du professeur Chauffard:

« Désirant prévenir le retour de ces tentatives de désordre et éviter la nécessité de prendre des mesures qui atteindraient forcément même les étudiants studieux et ennemis de ces coupables agitations, l'autorité universitaire avait fait afficher, dès hier matin, un avis annonçant que, pour prévenir le retour des désordres de la veille, les étudiants de quatrième année seraient seuls admis sur la présentation de leurs cartes, au cours de pathologie générale.

En outre, au dehors de l'école, des dispositions avaient été prises pour empêcher le rassemblement sur la place et dans les rues avoisinantes. Malgré ces précautions, au moment où, à quatre heures trois quarts, les portes du petit amphithéâtre ont été ouvertes, des étudiants de deuxième et de troisième année se sont précipités avec une telle violence pour forcer le passage, qu'il a été impossible de leur demander leurs cartes, ainsi que les affiches l'annonçaient. En un instant la salle a été envahie. M. le docteur Wurtz est aussitôt monté dans la chaire du professeur et a fait connaître aux auditeurs que si M. Chauffard ne pouvait pas faire son cours, l'école de médecine serait fermée.

Cette déclaration a été accueillie par les cris: « Vive Wurtz! A bas Chauffard! Cassons les carreaux! A bas la calotte! A bas les jésuites! etc. » M. Chauffard ayant dû renoncer à prendre la parole, M. Wurtz est sorti de l'amphithéâtre et, en entrant dans la

cour, a été accueilli par les mêmes clameurs que dans la salle.

« A ce moment, le respectable doyen était tellement ému qu'il n'a pu s'empêcher de s'écrier: « Que de pareilles manifestations étaient un déshonneur pour la France dans la situation où nous nous trouvons! »

Après le départ de M. le docteur Wurtz, on a fait évacuer l'école et les rues voisines sans qu'il se soit produit d'autre incident.

Au moment où nous écrivons, tout est calme dans le quartier de l'école de médecine.

Nous apprenons que les cours de la Faculté viennent d'être suspendus pour un mois.

LETRES DE PARIS

Paris, 11 novembre.

Grand mouvement à Paris dans le parti républicain: non-seulement on s'occupe des questions qui pourront être débattues à l'Assemblée, mais on se préoccupe de l'organisation des comités en vue des prochaines élections municipales, aussi bien pour Paris que pour les départements.

Ici, à propos des élections municipales, il se produira un fait dont les développements seront intéressants à suivre: les purs de la démocratie vont tenter d'élire M. Vautrain du conseil municipal et général de la Seine.

Il s'agit bien à présent de république athénienne, de république ouverte, de la part égale à faire entre les ouvriers de la première heure et les ouvriers de la dernière heure. M. Vautrain est accusé de modérantisme; il faut qu'il ne soit pas réélu. Une active propagande s'organise contre lui. Nous avons la nouvelle preuve de l'esprit de tolérance que montreraient les purs de la démocratie s'ils ressaisissaient le pouvoir.

Les députés de la gauche, d'après ce qui a été dit dans des réunions préparatoires, se proposent d'attaquer énergiquement le gouvernement pour avoir fixé prématurément les élections municipales; ils iraient même jusqu'à en demander l'annulation. Bien entendu, ils ne déposeraient pas une pacifique demande si l'ensemble des résultats est favorable au parti républicain.

M. Thiérs est attendu à l'hôtel Bagration la semaine prochaine. Ses amis disent qu'il est plus que jamais résolu à conseiller l'alliance du centre gauche et des divers groupes de la gauche; et comme tactique il voudrait engager la campagne parlementaire sur ce terrain: ou vote des lois constitutionnelles qui, selon lui, équivaient à la proclamation de la république, ou dissolution.

De même que le besoin d'un manifeste de M. Laboulaye ne se faisait pas impérieusement sentir, de même la réponse de M. le baron de Jouvencel ne nous paraissait pas indispensable. L'honorable député de la Corrèze a cru qu'il y avait péril en la demeure, car il répliqua à son collègue par la voie des journaux. Ce qu'il dit, d'ailleurs, est plein de sagesse: il pense que la France n'est pas obligée en ce moment de choisir entre la monarchie et la république, et il conclut que l'Assemblée doit uniquement s'occuper d'organiser les pouvoirs du maréchal. M. le comte de Chambrai a trouvé une autre solution; ni république, ni monarchie, ni septennat; il propose d'établir une régence de France et de mettre à la

tête du gouvernement un régent. C'est le cas de répondre:

Voyons, Monsieur, le mot ne fait rien à la chose.

On sait que les membres de la commission de permanence dîneront demain chez le maréchal. Il paraît que la chose n'est pas allée toute seule et qu'il a fallu des pourparlers diplomatiques pour décider MM. Picard, Tirard, De Maby à accepter de s'asseoir à la table du chef de l'Etat. On est allé plus loin, on a démontré à M. de Maby qu'il ne serait pas convenable, après avoir dîné dans l'Elysée, de tourmenter les ministres d'interpellations multiples: aussi M. de Maby a-t-il promis de n'adresser qu'une seule question au ministre de l'intérieur, lors de la prochaine séance de la commission, qui aura lieu le 14 et non le 12. Ce sera la dernière.

Le Siècle annonce que l'autorisation de la vente sur la voie publique lui a été refusée hier; et, comme il est excellent confrère, il demande que le XIX^e Siècle qui avait été frappé ainsi que lui, soit l'objet d'une pareille mesure. On n'est pas plus charitable.

Je crois pouvoir démentir le bruit accrédité par plusieurs journaux d'après lequel le général de Chabau-Latour remplacerait prochainement au ministère de la guerre le général de Cissey. On sait que M. de Chabau-Latour désire se retirer du ministère de l'intérieur, mais ce ne serait pas pour changer de portefeuille.

Le conseil des ministres qui devait se réunir hier a tenu séance ce matin à l'Elysée. On assure que le mouvement préfectoral annoncé depuis plusieurs jours a été agrégé ce matin par le conseil et sera inséré demain au Journal officiel.

Vous trouvez dans nos journaux du soir force dépêches sur les opérations des bellérophants en Espagne. Je vous engage à vous délier de tous ces renseignements.

On annonce pour la fin de cette semaine une brochure de M. Latour du Moulin, intitulée: La France et le septennat. On dit qu'elle contient des portraits assez étendus sur chacun des chefs des divers partis.

Il se confirme que le maréchal Bazaine et sa femme sont partis pour le Brésil, où ils s'installent. Le maréchal s'est décidé à partir pour l'Amérique quand il a pu constater que le retour de l'opinion publique en sa faveur, qu'il espérait, ne s'était pas produit.

On croit que l'affaire de la banque territoriale d'Espagne ne sera pas terminée avant vendredi ou samedi.

La Bourse est sans affaires; il y a comme une trêve entre les haussiers et les baissiers. Vraisemblablement il n'y aura pas de mouvement bien marqué avant la réunion de l'Assemblée.

Paris, 11 novembre 1874.

A mesure que nous approchons de la réunion de la Chambre, les organes du centre droit et du centre gauche multiplient les cajoleries l'un envers l'autre pour arriver à un accord.

La Presse, qui met le plus d'ardeur dans ce travail de ralliement, a fait déjà le plus grand pas vers le centre gauche, et les conditions de l'alliance se réduisent à bien peu de chose.

La Presse se contente de demander que, dans les lois constitutionnelles, la révision de 1880 soit obligatoire; le centre gauche la voudrait seulement facultative. Voilà où en est la négociation pour la fameuse conjonction des centres. En vérité, il semble que l'on est bien près de s'entendre et de s'embrasser, et alors nous verrons à quels ré-

sultats conduira cette alliance qui ne peut fonctionner qu'avec l'appui des radicaux.

Un de nos honorables confrères, M. Brunet de Boyer, dit avec raison dans la *Chambagne*: « Les conservateurs, c'est-à-dire les hommes qui, sans être royalistes, bonapartistes, ou républicains, entendent appartenir à ce qu'ils nomment le grand parti d'ordre, sont aujourd'hui très effrayés d'une situation qu'ils ont cependant créée malgré tous les avertissements. »

Ils doivent comprendre que sans les royalistes ils ne peuvent lutter, et qu'ils seront forcément écrasés entre ces deux trains, lancés à grande vitesse, dont la rencontre est prochaine: la République et l'Empire.

Grâce aux royalistes, qui servaient de tampons, les conservateurs timorés pouvaient lutter; sans eux ils seraient broyés, cela n'est pas douteux.

Le centre droit, qui vient de subir de si sauglants échecs, sera-t-il encore tenté de faire de la politique personnelle? croit-il qu'un septennat voté dans les conditions actuelles sera revêtu des qualités nécessaires, doué de la force suffisante et investi d'une confiance indispensable (cette confiance qui ne se décrète pas), non! il ne peut le croire. Un seul gouvernement est possible au milieu du conflit d'idées et de faits, le gouvernement stable et paternel du roi.

Les impérialistes et les républicains veulent la dissolution, c'est-à-dire l'anarchie, le centre droit veut une prolongation insensée du pouvoir; quel appui l'Etat peut-il trouver chez des gens que la passion aveugle à un tel point. Le temps est venu de dire et de dire sans cesse que, hors de nous et dans nous, tout est chaos. Hors la royauté point de salut. Tel est encore l'avis de M. le comte de Chambrai, député de la Loire qui, dans un opuscule dont le titre couvre les murs de Paris, dit aussi: « La France ne reprendra le cours de ses destinées de 14 siècles, deux fois interrompu, qu'en relevant les institutions qui ont fait sa grandeur et sa gloire; il lui faut la monarchie, toute la monarchie. »

M. de Chambrai veut faire la monarchie sans le Roi et prétend qu'une période intermédiaire, préparatoire, parait utile; une législation temporaire peut être salutaire, efficace: elle consiste dans l'étude, l'examen et l'institution des pouvoirs publics. Ce gouvernement intermédiaire serait la régence confiée au maréchal de MacMahon, M. de Chambrai ne s'occupe pas de la principale difficulté à résoudre, c'est-à-dire qu'une régence de la monarchie ne peut légalement s'établir sans le consentement du Roi vivant et sans la plénitude de ses facultés. Au lieu de ces expédients hâtifs et inutiles ne serait-il pas plus simple d'employer les mêmes efforts pour arriver à la solution vraie et nationale?

La brochure de M. de Chambrai porte pour titre: *De l'institution d'une Régence*. Les télégraphes vous aura fait connaître le succès que l'armée carliste vient de remporter sur le général Loma, qui s'était avancé à la tête de forces considérables pour secourir Iruin.

Le comte de Falloux vient de faire paraître chez Didier, l'éditeur des œuvres de Mme Swetchine, la vie d'Augustin Cochin.

Quoique nous ayons été séparé de M. Cochin sur certaines questions religieuses et politiques, nous aimons à reconnaître l'intérêt que présente cette existence assez courte consacrée à de nombreuses bonnes œuvres. La charité, la politique et la littérature ont rempli la vie d'Augustin Cochin. Il faut lire dans le volume de son ami, M. de Falloux, tous les secrets de cette in-

telligence et de ce cœur chrétien qui, avec de plus fortes convictions politiques, serait arrivé au but qu'il ambitionnait et qui lui a manqué. Le volume publié par M. de Falloux est orné d'un portrait qui représente, avec une grande ressemblance, la figure fine et méritante de M. Augustin Cochin. DE SAINT-CHÉRON.

Roubaix-Tourcoing

ET LE NORD DE LA FRANCE

Conseil municipal de Roubaix

Suite de la session ordinaire de novembre

Procès-verbal sommaire de la séance du 10 novembre 1874

Présidence de M. Constantin DESCART, maire.

Sont présents: MM. C. DASCAT, maire, L. WATIN, Motte-Bossut, adjoints; J. DEREGNAUCOURT, Deleporte-Bayart, A. FAMECHON, Ed. Delatour, Ch. Junker, Ch. Daudet, Henri Parent, Henri Scrépel, C. Godéfroy, J.-B. Dolplanque, L. Foveau, Pierre Flipo, Moïse Rogier, L. Willems, A. Scrépel, Labbe-Copin.

Absents: MM. Toulemonde-Nollet, adjoint, indisposé; Désiré Sival, C. Castel, A. Barbaux, B. Coutouge, Dellebecq-Desfontaines, absents, J. Quint, L. Barbotin, Scrépel-Roussel, Paulin Richard, Ch. Roussel, en voyage; A. Hindré, Dalcourt-Tiers, A. Talon, A. Morel, indisposés; Carrelle-Pennel, empêché.

Le conseil municipal entend lecture par M. Ch. Daudet, des cahiers des charges des tramways, docks et magasins généraux arrêtés par la commission spéciale, et délibère:

« Les programmes arrêtés par le conseil municipal seront déposés pendant un mois au greffe de la mairie, sans préjudice de ceux envoyés immédiatement aux amateurs déjà connus. Ce délai d'un mois ne commencera à courir que du jour de l'insertion dans les journaux de l'avis de dépôt à la mairie. Ces programmes déposés au greffe seront mis à la disposition de tous ceux qui le demanderont.

Les soumissions, qui devront être faites sous pli cacheté, seront examinées par la commission nommée à cet effet par le conseil municipal.

La commission fera un rapport au Conseil, lequel décidera à quel concessionnaire la concession sera accordée.

Le Conseil procède à la réélection de cette commission, composée de MM. J. Deregnaucourt, A. Famechon, Ch. Daudet, Aug. Morel et M. Rogier;

Entend lecture d'un procès-verbal de réunion de la commission mixte (de Roubaix-Tourcoing) relative à une demande de subvention formulée par la compagnie des omnibus;

Vote une subvention annuelle de 2,000 fr. à accorder pendant trois années aux clauses et conditions suivantes:

« La subvention sera retirée trois mois après le jour de l'inauguration du réseau de tramways projeté entre les deux villes.

cet homme qu'il faut accuser?

— Vous ne le connaissez pas encore, vous ne savez pas de quoi il est capable. Quand il quitta le pays, il était encore presque enfant, et déjà il avait laissé le souvenir d'un mauvais sujet.

A son retour on trouva en lui un soldat tapageur et querelleur, qui rappelait à tout propos ses exploits militaires et ses duels. On commença par en rire, mais on ne tarda pas à en avoir peur. Il fit deux ou trois exemples qui montrèrent le danger qu'il y avait d'encourir son inimitié. Vous savez, dans le monde, ceux qui se font redouter ont toujours des courtisanes. Quelques-uns trouvent habile de se placer sous sa protection; le nombre s'en accrut et bientôt tous les habitants tremblèrent devant lui. Il fit ici la pluie et le beau temps; il n'y a pas un marchand qui oserait lui refuser crédit, et quand ses créanciers s'enhardissent jusqu'à lui demander de l'argent, ils ont bien soin de s'excuser humblement de la liberté grande qu'ils prennent. Discuter le pouvoir qu'il s'est arrogé semble une énormité, et vous ne pouvez vous figurer à quelles concessions chacun est disposé à descendre, convaincu que, pour satisfaire sa vengeance, il ne reculerait devant aucun moyen.

Un jour je travaillais dans une maison bourgeoise; il vint, comme cela lui arrivait souvent, se faire offrir un verre de liqueur. Me voyant seule occupée à coudre près de la fenêtre, il s'approcha

Feuilleton du Journal de Roubaix DU 13 NOVEMBRE 1874.

— 2 —

LE

BOUQUET de JASMIN

NOUVELLE (1)

I. — PAULINE. — (SUITE).

L'excoffier s'était échauffé en parlant, aussi éprouva-t-il le besoin de prendre deux ou trois consommations, qu'il eut le talent de faire payer à Horvais.

Il était évidemment familiarisé avec les produits de la cave du cercle: car, en sortant en compagnie de son ami, il conservait avec crânerie une perpétuelle irréprochable, faisant sonner sur le sol son gourdin et le talon de ses bottes. Tous les deux étaient arrivés dans un endroit écarté, à l'extrémité des maisons du bourg, lorsqu'il s'arrêta brusquement.

« Que vous je là? dit-il, n'est-ce pas mons Duperré qui s'entretient avec Pauline? »

Horvais confirma cette supposition et ne manqua pas de manifester en termes bien sentis combien la chose lui semblait horrible. Ils s'approchèrent assez pour distinguer le nom de Vaudrand dans la conversation des

une jeune fille qui portait le costume d'ouvrière. Sa physionomie douce et timide éveilla la sympathie; la réserve de son attitude, la simplicité de ses vêtements, prévenaient également en sa faveur.

« Pauline, lui dit-il, que faites-vous donc seule ici à cette heure? »

Elle parut sortir d'un rêve douloureux et leva sur lui ses yeux, qui exprimaient l'égarément du désespoir.

« Monsieur Duperré, lui dit-elle, je suis bien malheureuse, je suis à bout de courage, j'ai peur de moi-même.

— Vous malheureuse, Pauline, vous que j'ai connue si gaie. A vous voir on ne pouvait supposer que le chagrin viendrait jamais vous rendre visite.

Votre aspect éveilla l'idée d'un riant avenir, et il fallait que vous eussiez la réputation de bonté qui vous suivait partout, pour qu'on ne vous portât pas envie.

« Je me rappelle la première fois que je vous vis; je venais d'arriver à D... J'étais avec ce brave Dubois, qui

était mon commis après avoir été celui de mon prédécesseur. Vous étiez à la fenêtre en compagnie de l'excellente femme chez laquelle vous demeuriez. Nous entrâmes et vous nous servîtes un verre de cidre avec ce sourire gracieux qui donnait tant de charme à votre visage.

« C'est ma fiancée, monsieur Duperré, me dit Dubois; quand vous la connaîtrez, vous comprendrez combien elle mérite d'être aimée. N'est-ce pas que je dois être fier d'elle et que j'ai raison d'envisager l'avenir avec confiance? Nous ne sommes pas riches, mais elle est rangée, laborieuse.

« Oh! pour cela, dit votre hôte, j'en réponds, on n'en trouverait pas une qui l'égalât sous ce rapport. Tout le monde est encore couché qu'elle est depuis longtemps à la besogne; sa gaieté est inaltérable, elle charme la maison de ses chansons; j'essaye de modérer son activité; quand vous serez marié, monsieur Dubois, il faudra l'arrêter.

« J'espère bien y réussir, dit celui-ci; vous me devez obéissance, madame Dubois, y avez-vous pensé? »

« Et vous souriez, Pauline, à ces propos de félicité; sans fausse honte comme sans affectation, vous laissiez voir que vous aimiez votre fiancé comme il vous aimait vous-même; vos projets n'étaient un secret pour personne, et quand on vous demandait:

« Pauline, à quand la noce? » Vous répondiez: « Ce sera à la Noël prochaine. »

« L'assistance devait y être nombreuse, car tous ceux qui vous aimiez se proposaient de faire partie de la fête et d'y apporter leur tribut d'estime et d'affection.

« Je ne supposais pas alors que ces projets fussent si tôt en aller en fumée; un jour Dubois vint à mon bureau, les traits bouleversés, le regard éteint, la mort dans l'âme.

« Monsieur Duperré, me dit-il, je vais être obligé de vous quitter.

« Me quitter? êtes-vous donc mécontent de moi? »

« Oh! non, au contraire, mais il faut que je m'éloigne de D... »

« Je voulais l'interroger, mais je vis que mes questions le faisaient souffrir. Je compris seulement que tout était rompu entre vous, je n'insistai pas. Il partit, et depuis, quand je passe dans la rue, vous vous écarterez de moi et affectez de ne pas me voir. Pauline, n'est-ce pas le sort qui vous punit aujourd'hui des épreuves que vous avez infligées à Dubois? »

Elle baissa la tête et resta quelque temps sans répondre; puis, faisant un effort sur elle-même, elle leva vers lui ses beaux yeux humides de larmes.

« Monsieur Duperré, je ne voudrais pas que vous conserviez une mauvaise opinion de moi et que vous m'accusiez comme tous les autres. Laissez-moi donc tout vous raconter. C'est M. Vaudrand qui est cause de mon malheur.

— Toujours lui quand il se commet ici quelque infamie, c'est donc toujours

(1) Reproduction autorisée pour les journaux qui ont traité avec la Société des Gens de Lettres.